Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213501059-20260218-DELCNE2026005-DE

Département
d'**ILLE-ET-VILAINE**
Commune d'**ERBRÉE (35500)**

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE d'ERBRÉE

SEANCE du 18 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ERRARD Michel, Maire.

Présents : ERRARD Michel, BOTREAU Yves-Laurent, de LA VALLIÈRE Ollivia, DUBOIS Mickaël, MANCEAU Martine, CORNÉE Alain, BELLIER Christian, GUESDON Marie-Christine, AUPIED Isabelle, PAQUET Sakina.

Absent(e)s excusé(e)s : FUZIER Alexandre, FAUCHEUX Freddy, MARTINNE Anne-Laure, ABDELSALAM Koï, COLINET Samuel, RENOU Laëtitia, LE BORGNE Isabelle, JOUAULT Pascal.

Absent(e)s : PAYELLE Dagmar.

FAUCHEUX Freddy donne pouvoir à DUBOIS Mickaël, MARTINNE Anne-Laure donne pouvoir à MANCEAU Martine, ABDELSALAM Koï donne pouvoir à CORNÉE Alain, COLINET Samuel donne pouvoir à BOTREAU Yves-Laurent.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 10
Nombre de pouvoirs : 4
Date de Convocation : 13 février 2026.

Madame MANCEAU Martine a été élue secrétaire de séance.

N° 2026.005 – Projet d'un nouveau lotissement communal

Monsieur le Maire expose que, conformément à la délibération n° 2026-002 du 14/01/2026, l'acte de vente des parcelles cadastrées section E n° 341, 342 et 717 a été signé. Il propose le lancement d'une étude d'un nouveau lotissement communal.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 14 voix de créer un nouveau lotissement communal avec un budget spécifique et d'opter pour l'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA),
- **Dénomme** le lotissement « lotissement communal de la Serverie ».

Pour copie certifiée conforme au registre
Le Maire,